

Communiqué de presse

Indemnités dues aux travailleurs des Forges de Clabecq : le cdH veut que le Premier ministre fasse passer les droits des travailleurs avant ceux de l'Etat

30-03-2017

En réponse à une question d'actualité du député cdH, Benoît DISPA, sur les indemnités dues aux travailleurs des Forges de Clabecq, le Premier ministre, manifestement embarrassé, a témoigné de plus d'empathie. Malheureusement, cette empathie n'a pas été suivie d'ouverture sur le fond.

En effet, le Premier ministre renvoie à l'issue de la nouvelle procédure judiciaire qui a été introduite et qui risque de durer encore plusieurs années, selon les curateurs.

Si le Premier ministre persiste, les quelque 2000 personnes, qui attendent plus de la moitié de leurs indemnités suite à la faillite de l'entreprise depuis 20 ans, risquent de devoir encore attendre longtemps.

L'invocation par le Premier ministre de sa crainte de créer un précédent en permettant le paiement de leurs indemnités aux travailleurs est inacceptable quand on sait que l'Etat a eu beaucoup moins de réticences à rembourser BNP Fortis, au titre d'une garantie déclarée illégale par la Commission européenne, de la somme dont il prive maintenant les travailleurs. Deux poids, deux mesures...

Le cdH demande au Premier ministre de renoncer à faire passer les droits de l'Etat avant ceux des travailleurs licenciés il y a plus de 20 ans.

Benoît Dispa s'interroge : si les travailleurs avaient été Anversois plutôt que Wallons, le Premier ministre lui aurait-il fait la même réponse ?

Pour plus d'infos : Arnaud MICHEL – 0471/88 54 48 - e-mail : michel@lecdh-federal.be